



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-125133>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **25-125133**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Senart

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations relatives au nettoyage et à l'entretien des locaux pour les bâtiments de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud

Description : Prestations relatives au nettoyage et à l'entretien des locaux pour les bâtiments de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud (Lot 1 : Entretien ménager et vitrerie - Secteur rive droite / Lot 2 : Entretien ménager et vitrerie - Secteur rive gauche)

Identifiant de la procédure : dda4ae83-f53c-48aa-a902-b8590594fb1d

Identifiant interne : 2025M006

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : oui

Justification de la procédure accélérée : L'acheteur accepte la soumission des offres par voie électronique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90919200 Services de nettoyage de bureaux

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90911300 Services de nettoyage de vitres

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Exécution des prestations sur le territoire de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Qualifications exigées ou équivalent (critère de recevabilité) pour les deux lots : il est exigé la qualification QUALIPROPRE (QUALIPROPRE « Nettoyage en milieu classique » - n°10101 « Entretien de locaux). Le candidat ne transmettant pas cette qualification, ou équivalent, dans sa candidature, verra celle-ci déclarée irrecevable. Son offre ne sera pas analysée. - Visite(s) : La visite des lieux est obligatoire pour tout candidat souhaitant remettre une offre pour l'un des deux lots. Une visite par lot est organisée comme suit : Lot 1 : le 04/11/2025 de 9h à 11h Lot 2 : le 04/11/2025 de 11h à 13h Une seule personne par candidat sera admise. Celle-ci devra être véhiculée afin d'effectuer la tournée des sites principaux. Il ne sera répondu à aucune question lors de cette visite. Celles-ci devront être posées dans la rubrique « questions-réponses » de la plateforme www.achatpublic.com. Les réponses seront mises en ligne sur cette même plateforme. - Clause sociale : une clause d'insertion par l'activité économique est prévue pour les lots 1 et 2 (Lot 1 : 400 heures par an / Lot 2 : 600 heures par an). - La présente consultation comporte une clause de reprise du personnel. - Les candidats peuvent présenter une offre pour un lot ou pour l'ensemble des lots. - Accord-cadre mono-attributaire composite comportant une partie à prix global et forfaitaire pour les prestations régulières de nettoyage des bâtiments et une partie exécutée par l'émission de bons de commande pour les prestations ponctuelles et complémentaires de nettoyage. - Modalités de financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud. - Modalités de paiement : paiement dans les 30 jours par mandat administratif. - Avance : avance conformément aux articles R2191-3 à 12 du code de la commande publique. L'avance ne pourra être versée qu'après constitution de la garantie à première demande à hauteur du montant de l'avance prévue à l'article R.2191-33 du Code de la commande publique. Cette garantie à première demande ne pourra pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire. - Forme juridique de l'attributaire : aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution de l'accord-cadre à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du code de la commande publique.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Entretien ménager et vitrerie - Secteur rive droite

Description : Lot 1 : Entretien ménager et vitrerie - Secteur rive droite (Cesson, Combs-la-Ville, Corbeil-Essonnes, Le Coudray-Montceaux, Lieusaint, Moissy-Cramayel, Nandy, Réau, Saint-Germain-lès-Corbeil, Savigny-le-Temple, Saint-Pierre-du-Perray, Tigery, Vert-Saint-Denis)

Identifiant interne : 2025M006-01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90919200 Services de nettoyage de bureaux

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90911300 Services de nettoyage de vitres

Options :

Description des options : Marchés de prestations similaires : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de conclure des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du Code de la Commande Publique).

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Exécution des prestations sur le territoire communautaire de la CA Grand Paris Sud.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Relance : second semestre 2029

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire composite comportant une partie à prix global et forfaitaire et une partie exécutée par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de 4 ans à compter du 1er avril 2026 ou à compter de sa date de notification (si celle-ci intervient ultérieurement). La partie à bons de commande du lot n°1 est conclue avec un montant minimum de 10 000 Euros HT/an et un montant maximum de 90 000 Euros HT/an (soit un montant maximum de 360 000 Euros HT pour 4 ans).

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents de l'accord-cadre.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents de l'accord-cadre. Pour l'analyse du prix de la partie traitée à prix unitaires, il sera fait usage d'un détail quantitatif estimatif (DQE) communiqué aux candidats et renseigné sur la base des prix portés aux Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères environnementaux et sociaux au vu du cadre de réponse

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance. Cette garantie à première

demande ne pourra pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.
L'avance sera remboursée en une seule fois lorsque le seuil de 65,00 % est atteint.

Date limite de réception des offres : 01/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas d'attribution de l'accord-cadre à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du code de la commande publique.

Montage financier : Modalités de financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud. Modalités de paiement : paiement dans les 30 jours par mandat administratif. Avance : avance conformément aux articles R2191-3 à 12 du code de la commande publique. L'avance ne pourra être versée qu'après constitution de la garantie à première demande à hauteur du montant de l'avance prévue à l'article R.2191-33 du Code de la commande publique. Cette garantie à première demande ne pourra pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31^{ème} jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril

2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.f

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Senart

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Senart

Organisation qui traite les offres : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Senart

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Entretien ménager et vitrerie - Secteur rive gauche

Description : Lot 2 : Entretien ménager et vitrerie - Secteur rive gauche (Bondoufle, Évry-Courcouronnes, Étiolles, Grigny, Lisses, Morsang-sur-Seine, Ris-Orangis, Saintry-sur-Seine, Soisy-sur-Seine, Villabé)

Identifiant interne : 2025M006-02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90919200 Services de nettoyage de bureaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90911300 Services de nettoyage de vitres

Options :

Description des options : Marchés de prestations similaires : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de conclure des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du Code de la Commande Publique).

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Exécution des prestations sur le territoire communautaire de la CA Grand Paris Sud.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Relance : second semestre 2029

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre mono-attributaire composite comportant une partie à prix global et forfaitaire et une partie exécutée par l'émission de bons de commande. L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de 4 ans à compter du 1er avril 2026 ou à compter de sa date de notification (si celle-ci intervient ultérieurement). La partie à bons de commande du lot n°2 est conclue avec un montant minimum de 100 000 Euros HT/an et un montant maximum de 500 000 Euros HT/an (soit un montant maximum de 2 000 000 Euros HT pour 4 ans).

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents de l'accord-cadre.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents de l'accord-cadre. Pour l'analyse du prix de la partie traitée à prix unitaires, il sera fait usage d'un détail quantitatif estimatif (DQE) communiqué aux candidats et renseigné sur la base des prix portés aux Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères environnementaux et sociaux au vu du cadre de réponse

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance. Cette garantie à première demande ne pourra pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire. L'avance sera remboursée en une seule fois lorsque le seuil de 65,00 % est atteint.

Date limite de réception des offres : 01/12/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Forme juridique de l'attributaire : aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution de l'accord-cadre à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du code de la commande publique.

Montage financier : Modalités de financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud. Modalités de paiement : paiement dans les 30 jours par mandat administratif. Avance : avance conformément aux articles R2191-3 à 12 du code de la commande publique. L'avance ne pourra être versée qu'après constitution de la garantie à première demande à hauteur du montant de l'avance prévue à l'article R.2191-33 du Code de la commande publique. Cette garantie à première demande ne pourra pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31^{ème} jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Senart

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Senart

Organisation qui traite les offres : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Senart

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Senart

Numéro d'enregistrement : 20005922800011

Adresse postale : 500 Place des Champs-Élysées BP 62

Ville : Evry-courcouronnes

Code postal : 91054

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@grandparissud.fr

Téléphone : 0169915858

Adresse internet : <https://www.achatpublic.com>

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 177800059

Adresse postale : 56, avenue de Saint Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : +33 139205400

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/Demarches-procedures>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 45e6706a-7f66-4d78-b1cf-2e74dabbbf43f-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Les modifications apportées sont les suivantes : - Report de la date de remise des offres au 01/12/2025 à 12h00. - Modification de l'article 4.3 « Modification de détail au dossier de consultation » du Règlement de la consultation. - Précision apportée à l'article 7.1 « Renseignements complémentaires- PHASE QUESTIONS/REponses » du Règlement de la consultation. - BPU/DQE modifiés (prestation d'aspiration des revêtements en moquette des murs à hauteur d'homme présente au DQE et intégrée au BPU). - Annexe modifiée (vitrerie) en page 73, pour mise en cohérence

avec la surface de l'Hôtel d'Agglomération Evry-Courcouronnes indiquée dans la DPGF (surface correcte).

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 4c601516-915d-4660-a6f9-a01991ffb78e - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/11/2025 à 16:25

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/11/2025